

DECISION N° 2020-175
portant nomination et délégation de signature des coresponsables de l'UR 4

La Directrice de l'Institut national d'études démographiques,

Vu le décret n° 86-382 du 12 mars 1986 modifié portant organisation et fonctionnement de l'Institut national d'études démographiques, notamment ses articles 9 et 11 ;

Vu le décret du 27 février 2020 portant renouvellement de fonctions de Madame Magda TOMASINI en qualité de Directrice de l'Institut national d'études démographiques ;

Vu la décision n° 2017-439 du 24 novembre 2017 portant nomination des coresponsables de l'unité de recherche 4 - Démographie, genre et sociétés et délégation de signature ;

Vu la décision n° 2018-086 du 21 mars 2018 portant attributions des responsables des unités de recherche de l'Ined ;

Vu l'avis du conseil scientifique de l'Ined en date du 24 juin 2020 approuvant la nomination des nouveaux coresponsables de l'UR 4 ;

DECIDE

Article 1er : Madame Marie BERGSTRÖM, chargée de recherche et Monsieur Mathieu TRACHMAN, chargé de recherche, sont nommés coresponsables de l'UR 4, en remplacement de Madame Stéphanie CONDON et de Monsieur Michel BOZON.

Article 2 : Dans la limite de leurs attributions, délégation de signature leur est donnée, à l'effet de signer au nom de la Directrice de l'Ined, tous actes ou documents et notamment :

- a) les commandes nécessaires au fonctionnement de l'UR 4 et les ordres de mission des personnels de cette unité d'un montant inférieur ou égal à 19 999 € HT à la date de signature de l'acte ;
- b) l'attestation du service fait pour les factures et les états de frais.

Article 3 : La décision n° 2017-439 est abrogée.

Article 4 : La présente décision prend rétroactivement effet le 24 juin 2020. Elle sera notifiée aux intéressés et publiée sur le site institutionnel de l'Ined.